



METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE (EGALIM)

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux acteurs de la restauration de réaliser une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'issue de la formation et en complète autonomie.
- Mettre en place des actions concrètes au sein de son restaurant

Personnes concernées

- Toute personne responsable d'un service de restauration

Démarche pédagogique

- Exposés et apports théoriques en réunion virtuelle + nombreuses études de cas + tuto vidéo + contenu accessible à distance.

Durée : 14 heures de formation réparties sur 4 journées

Pré requis : Aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- Les modalités d'évaluations continues et formatives de type, quizz, QCM, études de cas, résultats des mises en œuvres, etc.

Nombre de stagiaires par session

- Minimum 5 / maximum 08

Supports :

- Support numérique partagé en temps réel

Animation

- Le tutorat pédagogique est assuré par un de nos formateurs, expert en économie circulaire et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Contenus

- Contexte réglementaire :

Le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Loi EGALIM, etc.

- La lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration : un enjeu majeur et obligatoire
- Rappel des différentes étapes du diagnostic du gaspillage alimentaire
- Répondre aux obligations de dons alimentaires des excédents aux associations et d'information des usagers sur la nature des produits rentrant dans la composition des menus
- Comment réinvestir les gains dans une alimentation de qualité, locale et bio (Loi Egalim)
- Nombreuses études et cas concrets

Sanction de la formation

- Certificat de réalisation individualisé

Documentation remise au stagiaire :

- Support de cours numérique complet synthétisant l'ensemble des points abordés.

BULLETIN D'INSCRIPTION

RHB Consultants – info@rhbconsultants.com

* Toute inscription non annulée 3 semaines avant la date de stage sera facturée

Etablissement :
Nom (signataire de la convention) :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : Fax :
E.mail : Siret :

Inscrit (s) au stage : « **METTRE EN PLACE UNE DEMARCHE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE (EGALIM)** »

Coût 640,00 € HT pour 14h00 de formation

Je m'inscris à la session du : 27 et 29 Janv + 02 et 03 Fév 2021

Stagiaire (s) :

Nom : Prénom :

NB : pour tous renseignements, contacter RHB Consultants au 04 72 15 24 77 ou info@rhbconsultants.com, le nombre de places étant limité, merci de nous retourner votre inscription au plus vite, une convocation vous sera adressée ultérieurement.